



Collège Pierre de Ronsard
27 Boulevard du Général Giraud
94100 Saint Maur
01 41 81 12 34

INSCRIPTION ET CHARTE DU BON COMPORTEMENT A L'ETUDE
Année scolaire 2017-2018

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée 2015, nous avons mis en place l'**Etude** au collège, le soir, après les cours. Ce dispositif, gratuit, est destiné aux élèves motivés et désireux de travailler avec des adultes qualifiés. Votre enfant peut accéder à ce dispositif sur **recommandation de son professeur principal** ou sur **demande de votre part**. Pour cela, merci de compléter le coupon ci-dessous et de le transmettre au professeur principal de votre enfant.

Pour tous, quelques règles s'imposent, règles que votre enfant s'engage à respecter en s'inscrivant. Le cas échéant, les responsables de l'étude se réservent la possibilité de ne plus l'accepter aux séances.

- *Etre volontaire et motivé pour participer
- *Etre ponctuel, calme et discipliné
- *Etre respectueux des camarades, des adultes présents ET des locaux mis à disposition par le collège
- *Etre autonome, se présenter avec du travail à réaliser et le matériel nécessaire pour cela (cahier, manuel, crayons, calculatrice...)
- *Etre réceptif aux conseils donnés par les adultes.

En effet, le comportement non adapté de certains élèves peut nuire au bon déroulement des séances.

Le nombre de places à l'Etude étant limité, votre enfant devra absolument être assidu et sérieux à l'occasion de ces séances d'étude.

M FRANCOIS
Principal

Mme LEFEVRE
Principale Adjointe

Mme LAURENT
CPE

Je soussigné(e) _____ responsable légal de l'enfant _____ classe 5°A souhaite faire bénéficier mon enfant de l'étude proposée par le collège le mardi de 15h40 à 16h35.

Date et signatures du responsable légal et de l'élève:

Réponse du collège

Votre enfant pourra participer à l'étude le mardi de 15h40 à 16h35.

Période d'engagement : du au

Date et signature du référent de l'Etude :